

de l'achat du terrain, ne sont pas suffisants pour construire un édifice convenable pour ce régiment.

Sir ADOLPHE CARON : L'entente entre le ministère et les représentants du bataillon qui a ses quartiers généraux à Brantford, était que la ville donnerait \$10,000 et le gouvernement \$10,000. Je crois que l'honorable député admettra que c'est la proposition qui fut faite au ministère, et la question de la préparation des plans n'affecte nullement l'entente que je viens d'expliquer. La même chose est arrivée dans le cas de Belleville, avec cette différence, que les officiers du bataillon de cette ville avaient un édifice qu'ils avaient construit et qui, d'après le rapport des officiers du ministère de la milice, était aussi convenable que ce que nous pourrions construire nous-mêmes. Les officiers représentant le bataillon à Belleville offrirent l'édifice au gouvernement pour le montant qu'il avait coûté, et les \$10,000 furent accordés et l'édifice acheté.

M. PATERSON (Brant) : Je demanderai au ministère de la milice s'il n'est pas en faveur d'un crédit supplémentaire pour la salle d'exercices de Brantford ? Ne croit-il pas que, dans les circonstances, la position du bataillon exige la construction immédiate d'une salle d'exercices à cet endroit ?

Sir ADOLPHE CARON : Je suis en faveur de la construction d'une salle d'exercices, et le fait qu'il y a un crédit de \$10,000 dans les estimations, pour cette fin, indique que le gouvernement est en faveur de ce projet. Quant à la question de savoir si je suis disposé à donner \$20,000, tandis que nous n'en avons promis que \$10,000, je dis que non. Comme membre du gouvernement, j'envisage la chose à ce point de vue, et je dis que l'entente était que nous donnerions \$10,000, et la ville \$10,000. Nous avons rempli notre promesse, et je n'ai aucun doute que cela permettra la construction d'une salle convenable pour ce bataillon. L'édifice pourrait n'être pas aussi beau que le voudrait l'honorable député, mais nous n'y pouvons rien.

M. PATERSON (Brant) : Quand les travaux seront-ils faits ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je voulais savoir quel serait le crédit, avant de les entreprendre. Quand je saurai ce que j'ai à ma disposition, je serai en état de faire préparer les plans, ou nous pourrions dire à la ville de Brantford : Vous avez voté \$10,000, construisez votre salle, et lorsque cela sera fait à la satisfaction du ministère, nous vous donnerons les \$10,000 votées par le parlement.

M. PATERSON (Brant) : Ce n'est pas du tout la position. Le terrain a été payé \$6,200, sur instructions du ministère de la milice. Si c'eût été le plan de la ville, elle ne serait pas entrée dans l'entreprise, ni n'aurait acheté ce terrain ; mais la ville a, tout le temps, agi sur les instructions du ministère. Si la chose eût été entre les mains de la ville, elle aurait depuis longtemps pris une décision, mais la chose était entre les mains du ministère de la milice.

Sir ADOLPHE CARON : Je ne puis permettre à l'honorable député de dire que le terrain fut acheté sur l'instruction du ministère de la milice. Le ministère n'a jamais donné instructions d'acheter le site ; mais lorsque les personnes intéressées soumettent la chose au ministère pour approbation, le ministère déclara qu'il n'avait aucune objection au

choix de ce site, s'il convenait au bataillon. Si le ministère eût été appelé à donner son opinion sur cette question, il aurait dit : " Vous devez consulter le bataillon de l'endroit, et si le site lui convient, il conviendra au ministère." C'est une question d'entente entre les parties. Le gouvernement a consenti à voter \$10,000, et la ville de même, et au lieu de discuter, je crois que nous devrions nous entendre pour bâtir un édifice aussi bon que possible pour ces \$20,000.

M. PATERSON (Brant) : Je crois que le ministère a envoyé des hommes à Brantford pour choisir le site. S'il est encore décidé, je voudrais savoir quand les travaux seront commencés. J'ai expliqué que le régiment se trouve sans quartiers, et le capitaine attend la décision du ministère de la milice. Les plans ont été préparés il y a des mois, et le ministère n'a jamais dit s'ils devaient être modifiés ou rejetés, et le bataillon est sans édifice pour la protection de ses armes et de ses magasins. Il me semble que c'est un cas d'intérêt vital pour le maintien d'un bon corps militaire.

Sir ADOLPHE CARON : J'admets cela ; j'admets le besoin d'une salle d'exercices ; mais la ville nous a proposé de voter \$10,000 pourvu que nous donnions \$10,000. Nous avons donné \$10,000. Le fait que les plans ont été préparés pour un édifice de \$25,000, n'implique pas que le gouvernement soit responsable de la dépense de cette somme. Nous avons rempli nos engagements. Ce que je dis à l'honorable député, c'est qu'il faut se contenter de ce que l'on a ; nous devons construire une salle d'exercices pour le montant que nous avons ; je ne vois pas que nous puissions aller au-delà.

M. PATERSON (Brant) : Je veux savoir quand seront commencés les travaux. Je veux savoir si l'on va dire au bataillon de Brantford qu'il a \$10,000 à sa disposition et qu'il peut agir, ou si le gouvernement doit agir lui-même, et alors, quand nous pouvons espérer voir ces travaux complétés.

Sir HECTOR LANGEVIN : J'ai dû attendre, pour savoir quel montant d'argent on voterait à cette session. Les \$10,000 votées déjà auraient cessé d'être à ma disposition le 1er juillet prochain, et conséquemment, j'ai dû attendre. Maintenant que je sais que j'ai les \$10,000 votées ici, et la balance de \$3,800, de la ville, je puis dire que j'ai \$13,800 pour la construction de cette salle, et j'en ferai construire une pour l'argent mis à ma disposition. Mais si la ville de Brantford aime mieux dire : nous allons bâtir cet édifice nous-mêmes, pourvu que vous nous donniez \$10,000, je n'ai aucun doute que le gouvernement consentira à la chose, pourvu que l'édifice soit construit sur un plan approuvé par l'architecte en chef.

M. PATERSON (Brant) : Je crois qu'elle préfère que le ministère se charge des travaux, vu qu'ils doivent être sujets à l'approbation, et conformes au plan du ministère. Je voudrais savoir si les travaux se feront cette année, afin d'offrir un asile au bataillon pour les tempêtes d'hiver.

Sir HECTOR LANGEVIN : L'honorable député ferait mieux de me laisser la chose entre les mains.

M. PATERSON (Brant) : Alors, je me contenterai de demander à l'honorable ministre de pousser les travaux activement, car le ministre de la milice sait que le cas est urgent.